



MAIRIE DE CASTILLON-MASSAS

Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 15 DECEMBRE 2020

Etaient présents :

- Bernard CARRERA, maire**
- Pierre BARBEAU, adjoint**
- Pierre BESSAGNET, adjoint**
- Daniel JUGAN, adjoint**
- Iona AUJON-CHEVALLIER, conseillère**
- Corine FAVAREL, conseillère**
- Loïc BONET, conseiller**
- Philippe CHAUDOT, conseiller**
- Sébastien PALANQUE, conseiller**
- Hugo SOULAYRAC, conseiller**

Absente : **Fabienne PADER, excusée**

La séance est ouverte à 18 heures par la signature de la feuille de présence

- H. SOULAYRAC est désigné secrétaire de séance
- Approbation du procès-verbal de la séance précédente

Monsieur le Maire passe ensuite à l'étude de l'ordre du jour

- Plusieurs délibérations sont prises :
 - pour autoriser Monsieur le Maire à signer la convention « Assainissement » avec l'agglomération « Grand Auch Cœur de Gascogne »
 - pour autoriser Monsieur le Maire à adopter la charte d'assainissement et eaux pluviales
 - pour le transfert des excédents « Assainissement » figurant au budget communal à celui de l'agglomération « Grand Auch Cœur de Gascogne ». Cela permettra à cette instance d'assumer les travaux nécessaires sur la station d'épuration communale
 - pour annuler le budget « Assainissement » du budget communal suite au transfert à l'agglomération
 - pour annuler la première demande de subvention au titre des travaux incendie et en formuler une nouvelle, compte tenu de l'augmentation sensible du devis

- Monsieur CARRERA présente un devis reçu en vue de la pose de ralentisseurs au cœur du village, en dur cette fois (bitume).

Ce devis se monte à 4 800 € tout compris, par ralentisseur, pose du bitume et installation des panneaux de signalisation.

L'étude se poursuit mais en tout état de cause cette opération ne pourra être conclue avant 2022 eu

égard aux importants travaux prioritaires à réaliser sur la commune (mur de soutènement, église et bornes d'incendie, défibrillateur et renouvellement du matériel informatique de l'école). Cela devrait nous permettre de retenir la meilleure solution

● Le point est ensuite fait sur les petits travaux à poursuivre sur la commune et deux journées sont prévues, les 16 et 19 décembre : décorations de fin d'année, distribution du bulletin,...

La suite de la séance est consacré aux questions diverses :

- plusieurs comptes rendus de membres ayant participé à des commissions de l'agglomération « Grand Auch Cœur de Gascogne » sont faits, sans grande nouveauté à relever
- Madame AUJON-CHEVALLIER indique que le nouveau site informatique de la commune est en cours d'élaboration et sera alimenté « au fil de l'eau ». D'un coût annuel de 50 € (contre environ 1 000 € si nous étions restés sur « MonClocher.com »), vous pouvez déjà vous faire une idée sur <http://castillonmassas.fr/>
- Monsieur BESSAGNET relaie la demande de Castillonnais en vue de pouvoir traiter les déchets verts individuels, broyage et enlèvement vers la déchetterie en mutualisation avec la commune. Une étude sera réalisée en ce sens afin d'en évaluer le coût, les risques d'accidents à assumer par la commune propriétaire du matériel et les moyens de le financer, les ressources de la commune ne permettant pas d'en assumer entièrement la charge

Le reste de la séance est dédié à l'élaboration du bulletin communal 2020

Aucune autre question n'étant soulevée et l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 heures

Avant de se séparer, une petite cérémonie est improvisée pour la remise de la médaille d'honneur Régionale Départementale et Communale pour bons et loyaux services au bénéfice de la commune et de l'intercommunalité

Médaille d'argent à

**Madame FAVAREL Corinne (20 ans de services),
Monsieur BESSAGNET Pierre (20 ans de services)
Monsieur JUGAN Daniel (20 ans de services)**

Médaille de vermeil à

Monsieur CARRERA Bernard (38 ans de services)

Médaille d'or à

Monsieur BARBEAU (44 ans de services)

Le tout accompagné du verre de l'amitié